

Animer son CSE

OBJECTIF

- Maîtriser les obligations et responsabilités du président du CSE
- Connaitre les différentes prérogatives selon a taille du CSE

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Animer et optimiser le déroulement des réunions
- Résoudre les difficultés pratiques liées à la présidence du CSE
- Définir et mettre en œuvre une politique de prévention dans l'entreprise

PROGRAMME

1. Bien cerner les prérogatives du CSE

- Fonctionnement, rôles et missions, droits et devoirs
- Allouer les moyens matériels nécessaires, faire face aux demandes d'expertise

2. Maîtriser les obligations du président du CSE

- Obligations du président
- · Gestion des crédits d'heures et déplacement
- Fournir les informations nécessaires au CSE
- Organiser les relations avec le médecin du travail, l'inspecteur du travail et de la CARSAT

3. Animer les réunions

- Programmer les réunions et fixer l'ordre du jour
- Réunir les membres du CSE
- Conduire les débats, gérer les divergences
- Rédiger les procès-verbaux (PV)
- Mise en situation : animation d'une réunion dans un contexte de tension

4. Assurer le suivi de la politique sécurité de l'entreprise

- Identifier les rapports obligatoires soumis à consultation : bilan de la situation générale de l'HSCT, programme annuel de prévention des risques professionnels, le document unique
- Faire face à un danger grave et imminent : enquête suite à accident, mesures pour faire cesser le danger
- Réunir le comité d'urgence et informer l'inspection du travail

Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Intervenant

Formateur Expert CSE

Durée / Nombre de stagiaires

1 jour soit 7 heures De 1 à 10 stagiaires

Public concerné

Toute personne amenée à présider un CSE.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises Quizz

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.